
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 DEC 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 119.0749 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Orthoprothésistes d'Etat, session 2019.

Ce sont :

ORTHOPROTHÉSISTES D'ETAT

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BAKOUAN JULES	000195	B3975695	31/12/94
2	KONATE DOTERE PATRICE YACINTHE	000178	B4040982	17/03/92
3	KONE KIDOU MOHAMED	000533	B3731230	08/10/90
4	NAYAGA PEND WENDE JEDRON MOÏSE	000281	B9672538	29/08/99
5	OUEDRAOGO FREDERIC	000083	B8536767	08/10/99
6	PASSOUGOU WEPIA DIEUDONNE	000498	B7955008	03/11/98
7	SANA DAOUDA	000157	B7427119	31/12/97
8	SOURWILA ABDOUL-AZIZ	000293	B9665608	08/11/97
9	ZONGO MAMADOU	000214	B4244661	31/12/93
10	ZONGO RELWENDE MATHIAS	000132	B10278296	12/02/92

Arrêté la présente liste à 10 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

ORTHOPROTHÉSISTES D'ETAT

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE